

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROTALIER

Nombres de membres 11  
En exercice 11  
Présents 10

Séance du 26 septembre 2024  
-----

Date de la Convocation  
20/09/2024  
Date de l'affichage  
27/09/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six septembre  
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUTTER, Maire :

Objet de la délibération

Création d'un poste de rédacteur Présents : BOUTTER Jean-Pierre, GIROD Claude, BUGUET Christophe,  
CACHOT Jacques, CANQUE Richard, BOISSON Anthony, LABET Alain,  
FERRAND Emilie, HOUTART Isabelle, CANQUE Juliette

Absent excusé : Guy MULLOT (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER)

Secrétaire de séance : Isabelle HOUTART

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le tableau des emplois,

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément aux dispositions de l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les  
emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité  
ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois à temps  
complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression  
d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Compte tenu de l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de  
l'année 2024 de l'agent faisant fonction de secrétaire générale de mairie, il convient de modifier  
l'emploi correspondant.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi de rédacteur territorial à temps non complet à raison de 8 heures  
hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés,  
décide :

- d'adopter la proposition du Maire,

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le

ID : 039-213904675-20240926-2024\_010-DE

Berger  
Levrault

- de modifier comme suit le tableau des emplois :

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024

Filière : administrative

Cadre d'emploi : rédacteur territorial

Grade : rédacteur territorial

- ancien effectif : zéro

- nouvel effectif : un

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**Fait et délibéré,  
A ROTALIER le 26 septembre 2024,  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Le Maire,  
Jean-Pierre BOUTTER**

**La Secrétaire,  
Isabelle HOUTART**

